

◆ ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

Accord de confidentialité mutuel

DÉVELOPPEMENT ET PORTAGE CONSOLE

**PARTIE A — PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE****Facet Games**

1055 W Georgia St, Vancouver, BC V6E
3P3, Canada

**PARTIE B — PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE****Northlight Publishing**

225 King St W, Suite 1100, Toronto, ON
M5V 3M2, Canada

Le présent accord mutuel de non-divulgence régit l'échange d'informations confidentielles entre les parties désignées ci-dessous pendant qu'elles évaluent l'opportunité qui y est décrite.

N° D'ACCORD DE
CONFIDENTIALITÉ**NDA-2026-
0044**DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR**9 mars 2026**

ÉMIS LE

**12 février
2026**

DROIT APPLICABLE

**Province de
Colombie-
Britannique,
Canada**

Facet Games Inc.

Confidentiel — préparé pour Northlight Publishing. Ne pas diffuser au-delà des parties nommées.

EN BREF

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

POUR SIGNATURE

NDA-2026-0044

N° DE CONTRAT

**NDA-
2026-
0044**

PARTIES

**Facet
Games et
Northlight
Publishing**DATE D'ENTRÉE
EN VIGUEUR**9 mars
2026**

DURÉE

8 moisDROIT
APPLICABLE**Province
de
Colombie-
Britannique,
Canada**

STATUT

**Pour
signature**

EN BREF

La structure de cet accord



Deux

Britannique, Canada

Vancouver, Colombie-Britannique

01

Objet et contexte

« Glacier Run » de Facet Games dispose d'une solide version PC, mais le calendrier de sortie de Northlight Publishing dépend de portages console certifiés et d'un processus de soumission qui ne peut pas dérafer. Voici le plan pour achever le développement, porter le jeu sur Switch et PlayStation 5, et mener la version à travers la certification dans les délais.

◆ Préambule

« Glacier Run » est en développement chez Facet Games depuis dix-huit mois et fonctionne bien sur PC, mais le plan de sortie de Northlight Publishing repose sur une disponibilité console dès le premier jour — et la certification console ne pardonne pas les mauvaises surprises de dernière minute. Deux studios plus modestes avec lesquels Northlight a travaillé ont manqué leur fenêtre de soumission au cours de l'année écoulée, et Northlight souhaite un partenaire de portage au dossier de certification irréprochable avant de fixer la date de sortie.

Facet Games propose une mission de vingt semaines qui finalise les fonctionnalités PC restantes, porte « Glacier Run » sur Nintendo Switch et PlayStation 5, et mène les deux versions jusqu'à la certification et la soumission. Les sections suivantes détaillent l'approche, le périmètre, le calendrier et l'investissement.

**PARTIE A — PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE****Facet Games**

FACET GAMES INC. · BN
812345678RT0001

1055 W Georgia St, Vancouver, BC V6E
3P3, Canada

studio@facetgames.com · +1 604 555
0138 · facetgames.com

**PARTIE B — PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE****Northlight Publishing**

NORTHLIGHT PUBLISHING INC.

225 King St W, Suite 1100, Toronto, ON
M5V 3M2, Canada

production@northlightpub.com · +1 416
555 0291

◆ Conditions de l'accord

01

1. Définition des informations confidentielles

« Informations confidentielles » désigne toute information non publique divulguée par une partie (la « Partie divulgatrice ») à l'autre (la « Partie destinataire »), que ce soit oralement, par écrit ou sous toute autre forme, qui est désignée comme confidentielle ou qu'une personne raisonnable comprendrait comme confidentielle compte tenu de sa nature et des circonstances de la divulgation. Cela inclut, sans s'y limiter, les informations techniques, commerciales, financières et opérationnelles, les plans de produits, les tarifs, les listes de clients et la stratégie commerciale.

Les informations confidentielles comprennent également l'existence et le contenu du présent accord, ainsi que le fait que Facet Games et Northlight Publishing sont en discussions concernant l'objet visé.

02

2. Obligations de la partie destinataire

La Partie destinataire utilisera les informations confidentielles uniquement aux fins de l'Objet et ne les divulguera à aucun tiers sans le consentement écrit préalable de la Partie divulgatrice. La Partie destinataire protégera les informations confidentielles en faisant preuve au moins du même degré de diligence qu'elle applique à ses propres informations d'importance similaire, et en aucun cas d'un degré de diligence inférieur à ce qui est raisonnable.

La Partie destinataire ne peut divulguer les informations confidentielles qu'à ses employés, dirigeants et conseillers professionnels qui ont besoin d'en connaître aux fins de l'Objet et qui sont liés par des obligations de confidentialité au moins aussi protectrices que celles du présent accord. La Partie destinataire demeure responsable de toute violation commise par ces personnes.

03

3. Exclusions

Les obligations du présent accord ne s'appliquent pas aux informations dont la Partie destinataire peut démontrer qu'elles : (a) étaient légalement en sa possession avant la divulgation, sans obligation de confidentialité ; (b) sont ou deviennent publiquement accessibles autrement que par un manquement de la Partie destinataire ; (c) sont légalement reçues d'un tiers sans restriction ; ou (d) sont développées de manière indépendante par la Partie destinataire sans utilisation ni référence aux informations confidentielles.

Si la Partie destinataire est tenue par la loi, un règlement ou une décision de justice de divulguer des informations confidentielles, elle peut le faire à condition, dans la mesure légalement permise, d'en informer rapidement la Partie divulgatrice et de lui apporter une assistance raisonnable pour obtenir un traitement protecteur.

04

4. Durée et survie

Le présent accord prend effet à la date d'effet et se poursuit pendant la durée indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de trente (30) jours. La résiliation ne dégage aucune des parties des obligations nées avant la résiliation.

Les obligations de confidentialité de la Partie destinataire survivent à la résiliation ou à l'expiration et se poursuivent pendant trois (3) ans par la suite, à l'exception des obligations relatives aux informations constituant un secret commercial, qui se poursuivent aussi longtemps que ces informations demeurent un secret commercial au regard du droit applicable.

Partie
divulgateur,
détruit
toutes
les
informations
confidentielles
en sa
possession
ou sous
son
contrôle,
ainsi
que
toutes
les
copies,
notes
et
documents
dérivés,
et
certifiera
par
écrit,
sur
demande,
cette
destruction,
signée
par un
responsable
habilité.

La
Partie
destinataire
peut
conserver
une
copie

d'archive
uniquement
pour se
conformer
aux
exigences
légales
ou
réglementaires
de
conservation,
ou des
copies
conservées
dans le
cadre
de
sauvegardes
électroniques
de
routine,
à
condition
que ces
documents
conservés
restent
soumis
aux
obligations
de
confidentialité
du
présent
accord.

06

6. Recours et mesures injonctives

Les parties reconnaissent qu'une violation du présent accord peut causer un préjudice irréparable pour lequel des dommages-intérêts constitueraient une réparation inadéquate. En conséquence, la Partie divulgatrice est en droit de

demander
une
injonction
ou
toute
autre
réparation
équitable,
sans
avoir à
fournir
de
caution,
en plus
de tout
autre
recours
disponible
en droit
ou en
équité.

Le
présent
accord
n'accorde
aucune
licence
ni
aucun
droit de
propriété
sur les
informations
confidentielles,
ni
aucune
obligation
d'engager
une
relation

d'affaires
ultérieure.
Chaque
partie
conserve
tous les
droits
sur ses
propres
informations
confidentielles.

DROIT APPLICABLE

Province de Colombie-Britannique, Canada

JURIDICTION

Vancouver, Colombie-Britannique

En signant ci-dessous, chaque partie accepte d'être liée par les termes du présent Accord de confidentialité mutuel à compter de la date d'effet. Le présent accord peut être signé en plusieurs exemplaires, y compris par signature électronique, chacun étant réputé constituer un original.

01 POUR FACET GAMES

Facet Games

SIGNATAIRE AUTORISÉ

Date

02 POUR NORTHLIGHT PUBLISHING

Priya Anand

PRODUCTEUR SENIOR

Date

Facet Games — Service juridique

1055 W Georgia St, Vancouver, BC V6E 3P3, Canada

studio@facetgames.com · +1 604 555 0138 · facetgames.com

Facet Games Inc. · BN 812345678RT0001